Il est important de distinguer la nature des différents risques financiers.

Considérons 5 exemples :

**Exemple 1** : Une banque a contracté un swap de taux dont la valeur actuelle est aujourd’hui négative. Cette baisse s’explique par une baisse des taux d’intérêts depuis la mise en place du produit.

On parle ici de **risque de marché,** en effet la perte de la banque est causée par un mouvement des prix de marché. On réduit les risques de marché grâce à la couverture. On effectue une autre opération qui vient compenser les risques de notre opération initiale. Il existe différents risques de marché suivant la nature des opérations de marché : le risque de taux, change, action.

**Exemple 2 :** Une banque prête une somme d’argent à un client. Le client fait faillite. La liquidation de l’entreprise ne permet pas à la banque de recouvrer la totalité de la somme prêtée.

Le **risque de crédit** est le cœur de métier de la banque. L’analyse de la solvabilité des clients au cours de la relation commercial permet à la banque de gérer au mieux le risque de crédit de son portefeuille. Le risque de crédit ne peut être totalement éliminé sauf à revendre le crédit à une autre banque.

**Exemple 3 :** Une banque a contracté avec un concurrent un swap de taux dont la valeur actuellement est positive. Cette contrepartie rencontre des difficultés financières et ne donc pas respecter ses engagements. La banque perdra par la suite une partie de la valeur du swap de taux.

Notre exemple illustre le **risque de contrepartie.** Les risques de crédit et de contrepartie ont des similitudes et ont peut les confondre à tort. Dans les 2 cas un défaut de paiement cause la perte financière. Le risque de contrepartie concerne exclusivement les opérations de dérivés. Certains définisse le risque de contrepartie comme le risque de crédit des produits dérivés.

**Exemple 3 :** Une entreprise industrielle construit un nouvelle usine. Elle a contracté un prêt avec une banque pour financer le projet. Des difficultés techniques entrainent des retards sur le projet. Ces retards génère des difficultés de paiement pour l’entreprise auprès de ses employés, ses fournisseurs et de la banque. L’entreprise est à « court de liquidité ».

Des imprévus dans le financement d’un projet causent le **risque de liquidité,** par exemple des difficultés industrielles ou commerciales de l’entreprise, des retards de paiement des clients. La solvabilité du projet n’est pas forcement remise en cause en cas de manque de liquidité. La banque pourra résoudre le manque de liquidité par une restructuration du financement initiale ou la mise une place de financement court terme.

**Exemple 4 :** Une banque doit acheter des Bonds du Trésor Français (BTF) pour le compte d’un client. Suite à un problème de communication, l’opérateur de la banque vend les BTF. Le lendemain l’erreur est corrigée, hélas le prix du BTF a augmenté ce qui entraine une perte pour la banque.

Le **risque opérationnel** est causée par une erreur dans le traitement des opération bancaires. Ces erreurs sont le plus souvent humaines. On réduit le risque opérationnel soit en automatisant les traitements grâce aux outils informatiques soit en formant régulièrement les opérateurs afin de les sensibiliser. Dans la plupart des banques une cellule est dédiée au risque opérationnel, qui recense chacun des incidents rencontrés afin d’en tirer parti et de mettre en place des actions correctives.

Il existe d’autres types de risque dont l’origine n’est pas financière mais qui ont pourtant des conséquences financières par exemple :